

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3266

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3266**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Coursive d'entreprises de Saint Fons est un service prenant la forme d'une pépinière généraliste, créée en 1998 par la Commune de Saint Fons pour aider une population active touchée par le chômage.

La Coursive d'entreprises est une pépinière qui accueille les porteurs de projet de création d'entreprise. Elle les accompagne dans leurs démarches, héberge les entreprises de moins d'une année (hébergement extensible jusqu'à 2 ans et 6 mois) jusqu'à leur insertion dans l'immobilier économique local de l'agglomération. Au sein d'un bâtiment de 450 mètres carrés, la Coursive d'entreprises abrite 25 bureaux de 10 à 25 mètres carrés, propose des services mutualisés et un accompagnement individualisé et collectif aux porteurs de projet.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur/e au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs potentiels, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Ville de Saint Fons pour sa pépinière généraliste La Coursive d'entreprises, membre de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat labellisée L_VE en novembre 2009.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011 et bilan

Par délibération n° 2011-2293 du 27 juin 2011, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2011.

Le compte-rendu d'activité de La Coursive d'entreprises dans le cadre de ce financement est le suivant :

1° - Le suivi développé par la pépinière La Coursive d'entreprises et l'amélioration de la qualité

	Nombre d'entreprises hébergées	Nombre d'emplois créés	Taux d'occupation en %
2004	17	59	92
2005	22	73	96
2006	22	61	76
2007	29	70	92
2008	30	63	96
2009	33	91	92
2010	29	110	100
2011	30	73	84

- taux de création : 46 %, dont 76 personnes accueillies et 35 personnes qui ont créé leur entreprise (2 en coopérative),
- temps moyen entre le premier rendez-vous d'accompagnement et la création juridique : moins de 6 mois dans le cadre de l'appui à la création d'activité économique,
- taux de transformation : 46 %,
- taux de pérennité des créateurs accompagnés à 3 ans : 80 % et à 5 ans : 70 %,
- 76 porteurs de projets informés/passés par l'action en accueil appui à la création,
- 30 entreprises accompagnées de 0 à 3 ans, dont 73 personnes sont en activité,
- 35 entreprises créées.

2 formations ont été suivies par la directrice dans le cadre de la participation de La Coursive d'entreprises au réseau des pépinières d'entreprises Rhône-Alpes (RPRA).

La pépinière s'est dotée d'outils pour suivre chaque entreprise de la pépinière (outil diagnostic jeune entreprise dans le cadre de L_VE) et a mis en place une réflexion sur l'extension de la pépinière.

2° - Renforcer le réseau d'experts et l'offre aux chefs d'entreprises

L'intervention d'experts spécialisés et de formations (5 formations) dans les thématiques suivantes : gestion, juridique, développement commercial, ressources humaines, développement personnel, a réuni 23 chefs d'entreprises.

5 réunions d'information collective ont permis de mettre à jour les connaissances des chefs d'entreprises sur l'existence de dispositifs pouvant les aider ou sur des démarches administratives.

Dans le cadre du dispositif Securise'Ra, 8 entreprises ont été accompagnées et 4 séances collectives réalisées.

Enfin, 9 permanences juridiques et 7 permanences sur le droit à la propriété intellectuelle ont été mises en place pour 15 entreprises hébergées.

3° - Pour inciter les échanges interentreprises

Cette action a permis à 13 entreprises de La Coursive d'entreprises d'être parrainées par un chef d'entreprise sélectionné par la plate-forme parrainage dans le cadre du Lyon_Ville de l'entrepreneuriat.

4° - Participation au réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat

La Coursive est reconnue porte d'entrée du réseau L_VE depuis 2006. Elle participe aux réunions du réseau L_VE, manifestations, projets, etc. et elle a été re-labellisée L_VE en novembre 2009.

Les actions poursuivies par la Coursive d'entreprises présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales.

La mission d'accompagnement des entreprises hébergées en pépinière permet de renforcer la pérennité des entreprises créées tout en offrant des services adaptés aux entrepreneurs.

c) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, élément structurant du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, consiste en un accompagnement dans le développement de leurs services et l'amélioration qualitative de ceux-ci, afin de répondre à la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

Pour l'année 2012, les 3 grands objectifs poursuivis par La Coursive d'entreprises sont :

1° - Mieux faire connaître l'outil pépinière au grand public et aux Communes "Portes du Sud"

- organisation de portes ouvertes dans le but de faire connaître l'outil aux créateurs du territoire "Portes du Sud" ainsi que les prescripteurs (banquiers, comptables, avocats, assureurs, Pôle Emploi),
- présentation de la pépinière La Coursive d'entreprises et de son rôle au sein du réseau L_VE.

2° - Développer la capacité d'accueil de la pépinière La Coursive d'entreprises

Le programme d'extension de la pépinière La Coursive d'entreprises vise à prendre en compte les besoins des entreprises hébergées : entreprises artisanales, de transport ou de négoce.

Objectif : création de 6 ateliers de 25 à 75 mètres carrés et la création de bureaux supplémentaires.

3° - Le suivi des créateurs d'entreprises et l'amélioration de la qualité

- 50 porteurs de projets informés,
- un objectif de 30 entreprises créées,
- taux de pérennité des créateurs "accompagnés" à 3 ans : 70 % et à 5 ans : 60 %,
- emplois créés par les entreprises "accompagnées" jusqu'à 3 ans : 60,
- taux de satisfaction enregistré lors de l'enquête L_VE : 70 %,
- nombre d'entreprises "accompagnées" post-crétation (de 0 à 3 ans) : 30.

Afin d'améliorer l'offre de prestations aux entreprises et les conditions de travail, l'extension et la réhabilitation du bâtiment seront conduits. Il s'agira de mettre à disposition de nouveaux espaces mutualisés : une salle de réunion plus spacieuse, un espace de cuisine mieux équipé, des sanitaires, des places de parking visiteurs, l'aménagement d'un jardin. Une étude sera également menée auprès des occupants de la pépinière afin de mieux connaître leurs habitudes de déplacements et faire émerger des pistes d'amélioration afin de rendre plus accessible et plus visible l'équipement.

4° - Dans le cadre de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat

- maintien du label L_VE avec la nouvelle démarche qualité,
- alimentation de la base de données commune,
- participation de la pépinière La Coursive d'entreprises aux comités L_VE,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association.

Budget prévisionnel 2012 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
achats	22 960	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10 000
services extérieurs	6 490	Etat	14 000
autres services extérieurs	3 130	Ville de Saint Fons	13 068
impôts et taxes sur salaires	4 400	Communauté urbaine de Lyon : pépinière généraliste	20 000
charges de personnel	127 688	Communauté urbaine de Lyon : politique de la ville	14 000
emploi des contributions volontaires en nature	7 200	Europe - Fonds européen de développement régional (FEDER)	35 000
		Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA)	8 300
		Caisse des dépôts et consignations	13 300
		autres produits de gestion courante	37 000
		contributions volontaires en nature	7 200
Total	171 868	Total	171 868

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons sur son dispositif La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune de Saint Fons définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 341 - fonction 90 - opération n° OP01O1586.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.